

INTITULE DU STAGE :

**« SAVOIR GERER UNE COOPERATIVE ARTISANALE
DE CONSTRUCTION-RENOVATION »**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- connaître les particularités propres à l'activité de constructeur/contractant général et organiser sa gestion en conséquence
- adapter ses outils de gestion (tableau de bord, trésorerie) à l'organisation spécifique propre aux coopératives artisanales
- répartir les résultats conformément aux dispositions de la loi du 20 juillet 1983 qui régit les coopératives artisanales

PREREQUIS :

- être adhérent ou futur adhérent d'une coopérative existante ou récemment créée

PUBLIC VISE : artisans (gérants, adhérents), jeunes coopérateurs

DUREE : 1 jour (7 heures)

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES : diaporama support pédagogique

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de stage en fin de formation

A PREVOIR / A NOTER :

- stage intra-coopérative possible

POINTS-CLES

- mettre en place des outils de gestion adaptés à l'activité et à la forme juridique de la coopérative d'artisans
- prendre en compte les risques et particularités liées à l'activité de constructeur de maisons individuelles
- adapter sa gestion comptable au statut particulier de la coopérative artisanale (répartition des résultats et des pertes, plan comptable)

